

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 264

Artikel: Les pousse-au-crime
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026403>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
N° 264 14 mars 1974
Onzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1974 : 27 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

264

Le match-exhibition des vétérans

Quand la caisse d'un club est vide, quand une action charitable puissamment orchestrée fait appel à toutes les bonnes volontés, on voit de vieilles vedettes sortir du placard les maillots de leur gloire ancienne pieusement conservés et descendre dans l'arène, monter sur le plateau avec rides et embompoint pour l'attendrissement des foules, les vieux qui se souviennent, les jeunes qui n'ont jamais vu.

C'est un spectacle de cette veine (veines bleuies comme le réseau violet artériel sur les mains qui tremblotent) qu'a offert le Conseil national à propos des problèmes conjoncturels.

Il y avait les vétérans de la guerre de 39, qui avaient lu Keynes pendant les pauses de la mob, ceux de 14 qui avaient ripoliné leurs médailles — souvenir du monument des Rangiers, il y avait ceux qui avaient eu le béguin de Joséphine Baker quand les bananes de sa ceinture de chasteté étaient fraîches, ceux qui avaient connu la mère de Joséphine Baker qui était une contemporaine du maréchal Pétain.

M. Debétaz disait : l'inflation, je vous la guéris en trois mois. Un bon grog qui fait transpirer (transpirer qui ? le bon peuple ?), un cataplasme à la farine de lin, et s'il faut les grands moyens, des ventouses et un sirop pectoral; en toute extrémité, une purge à l'huile de ricin.

M. Brugger répondait avec sérieux qu'il préférerait les remèdes classiques : le crédit, la monnaie, les finances publiques, le commerce extérieur. Beau progrès : il prétend guérir un cancer avec des antibiotiques.

Alors que tous les économistes admettent qu'avec la hausse des matières premières, avec les nouveaux prix de l'énergie, avec l'épuisement des possibilités d'importer une main-d'œuvre livrée prête à l'emploi, l'économie occidentale est entraînée dans une extraordinaire mutation, au

Conseil national, on oppose les remèdes classiques aux remèdes de bonne femme.

Ce qui aboutira, de manière elle aussi classique, à des choix réactionnaires : restriction des investissements publics et limitation non-sélective des crédits.

A la fin du XX^e siècle, l'économie non-inflationniste, si l'on ose exprimer cela en une seule phrase, ne sera que le produit d'une société ayant éliminé les gaspillages et reconverti pour les besoins humains essentiels les forces productives ainsi libérées.

Ce n'est pas ce qu'on va proposer au peuple suisse.

En retard d'une crise, écrivions-nous récemment. L'expression était trop faible : en retard d'une civilisation.

Les pousse-au-crime

C'était trop beau. Le Touring Club Suisse acceptait la limitation de vitesse proposée par le Bureau de prévention des accidents (la majorité de ses membres s'était en effet prononcée dans ce sens).

Certains ont trouvé là une occasion de déborder le TCS; et Genève a vu la création du CDA (Club de défense des automobilistes) qui luttera « par tous les moyens de droit contre les abus et atteintes dont sont victimes les automobilistes en Suisse ». On pourra en particulier lui adresser les contraventions dressées pour excès de vitesse. Les blessés, invalides, orphelins, veuves, victimes d'un chauffard savent désormais à qui adresser la facture : CDA, rue du Cendrier, Genève.